L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
BUREAUX, No 73 RUE DE CHARTRES.
NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI MATIN, 20 FÉVRIER.

FEUILLETON.

UN AMI DIABOLIQUE

PAR A. DE GONDRECOURT.

VII—(Suite.)

LE BAL.

Seriez-vous donc plus près d'aimer que je ne le croyais ?
—Pourquoi cette question ?
—Parce que votre regard s'est animé, et que vous me prêtez l'oreille avec une rare complaisance.
—J'étudie toujours avec passion, pourquoi croyez-vous que j'aimerai ?
—Parce que c'est la loi de Dieu, une et invariable. Dieu ne fait rien sans but, et ce n'est pas seulement pour varier l'espèce qu'il a créé les deux sexes.
—Dieu fait des exceptions.
—A ceux-là, il donne la vocation : ainsi les prêtres auxquels il donne le courage de supporter la fougue, les transports de l'âme et de la matière : vous n'avez ni la vocation, ni le courage, puisque vous avez peur du cloître.
—Après.
—Un jour donc, et je crains que ce ne soit bientôt, vous rencontrerez une femme qui vous séduira. Ce sera un bas-bleu, un bel esprit bourré de grec et de latin comme un chanoine, ou une villageoise, ou une femme du monde.
—Et qu'arrivera-t-il dans les trois cas ?
—Il arrivera, si c'est un bas-bleu, que vous lui ferez la cour avec succès en traduisant, avec elle, Démosthènes ou Perse; si c'est une villageoise, que vous garderez les moutons pour lui plaire; si c'est une femme du monde, que vous ferez souvent défaut à l'Institut, et changerez de tailleur, sous peine de paraître ridicule et compromettant.
—Mon choix est fait : je m'arrête au bas-bleu.
—Soit : mais il y a cent contre un à parier que vous ne tomberez pas sur un bas-bleu.
—Et pourquoi, s'il vous plaît ?
—Parce que ces dames sont d'ordinaire, de vieilles folles ou des femmes sur le retour, et non pas de jolies femmes ?
—Qu'est-ce que c'est qu'une jolie femme ? demande Paul d'un ton narquois, et voulant pousser à bout le baron.
M. de Wachenheim tourna la tête vers la porte ouverte qui donnait sur les salons, et répondit lentement :
—C'est un être assez rare, selon moi, et vous trouveriez plutôt un denier Britannicus que moi une beauté parfaite. Cependant j'en connais deux : la première...
Le frôlement d'une robe, et quelques pas légers glissant sur le tapis d'une pièce voisine, coupèrent la parole au baron. Corinne de Moncal et sa mère entrèrent dans le boudoir, et se laissèrent tomber chacune dans un fauteuil, qu'elles rapprochèrent l'un de l'autre.
Le baron et Paul Guérin se levèrent pour saluer, et se rassirent.
—La première dit le baron en reprenant sa phrase, la voici.... C'est mademoiselle de Moncal. On la dit incomparable pour moi, elle n'est encore qu'incomparée.
Le vieux gentilhomme, en achevant sa pensée, regarda en-dessous le savant, et le vit plongé dans une méditation profonde; il vit ses grands yeux noirs se dilater, et un frémissement léger de ses lèvres, il comprit qu'une agitation subite avait soulevé le cœur de ce jeune homme, comme l'ouragan qui, surprenant la mer endormie, déchaîne ses flots irrités.
—Ah çà, mon cher monsieur, n'allez pas aimer cette femme là, au moins, glissa le baron à l'oreille de Paul Guérin.... C'est ce que l'on appelle une lionne enragée, ce qui veut dire, en vile prose, une mondaine par excellence.
Paul ne répondit pas, absorbé par sa contemplation, il n'avait plus ni la mémoire des lieux, ni le souvenir de la circonstance; son cœur était gonflé, sa pensée n'était nulle part, et ses yeux éblouis, fixés sur un chef d'œuvre de grâce et de beauté, voyaient comme on voit dans un rêve.
—Pauvre enfant, murmura le baron ! Puis il se leva lentement, gagna la porte à petits pas, et rentra dans le bal qui tirait à sa fin.
Madeleine et M. de Cernay étaient partis depuis longtemps. Raymond croisa le capitaine, qui lui dit :
—Etes-vous content de votre soirée, M. de Magnan ?
—Oui, si je ne songeais qu'à moi; mais elle me navre.... Je craignais à tout instant qu'elle ne tombât en défaillance.
—Vous avez eu vous le remède, brave homme.... Allons, employez bien votre temps; vous voyez que nous vous laissons le champ libre.
—Favorisez-vous toujours mon rival ?
—Mais c'est vous que je favorise, ce me semble.
—En apparence, mais en réalité ?
—Eh bien ! franchement, les affaires de mon client vont très-mal; cette soirée nous a été funeste : redoublez de zèle et de soins, et vous nous jouerez sous jambes.... J'ai l'honneur de vous bien saluer.
Le baron alla s'asseoir dans un coin du grand salon, et mit un véritable acharnement à fronder des deux mains de squelette, la pointe crochue de sa royale.
—Il est impossible que ce gaillard-là ne vienne pas de l'autre monde, se dit Raymond en tournant sur ses talons pour gagner l'antichambre ou l'attendait son domestique.

VIII

EXPLOSION.

Corinne était venue se reposer après une de ces valses effrénées qui annoncent le déclin des bals. Lorsque les salons sont débarrassés de leurs épaisses galeries et de la plupart des familles, les intrépides s'élancent ; et aux accords frémissants de l'orchestre ranimé, la fête prend un nouveau caractère ; la folie se donne ses coudées franches, le plaisir brille dans tous les yeux, les bouquets s'effeuillent et le parquet frissonne sous les pas bondissants des danseurs. Puis vient un long repos pendant lequel jouent les éventails et les mouchoirs brodés.
Corinne, après avoir reçu le salut du marquis d'Averos, son cavalier, était donc venue dans le boudoir de la comtesse pour y chercher un peu de fraîcheur et glisser à sa mère quelques confidences. Son sein gonflé palpitait encore, ses joues animées par le mouvement rapide et voluptueux de la valse effaçaient l'éclat des roses qui couronnaient son front. Après quelques paroles échangées entre la mère et la fille, mademoiselle de Moncal, s'apercevant de la fixité du regard de Paul Guérin, fit un signe à la comtesse et lui dit :
—Vous avez invité là un homme de bien mauvaise mine, et elle montra le savant.
—C'est M. de Cernay qui me l'a amené, je ne le connais pas.
—M. de Cernay pourrait bien garder pour lui ses curiosités et son *clair de lune*.
C'était Madeleine que la belle coquette appelait *clair de lune*, par ironie pour son visage pâle et mélancolique.
—Elle a été fort maussade ce soir, dit la comtesse.
—Son ennui perpétuel me gagne, je ne peux pas la regarder sans bâiller.... Ne vous a-t-il pas semblé que M. de Magnan lui faisait très-fort la cour ? Pauvre garçon, je lui croyais meilleur goût.... Ah ça, qu'est-ce que c'est que ce monsieur ? est-ce un peintre ? il ne me quitte pas des yeux.
—C'est une espèce de savant.... un pauvre : causons du marquis, comment le trouves-tu ?
—Parfait.... Il est délicieux de finesse, d'élégance et d'esprit.... il valse à ravir.
—Et.... tu ne jetterais pas les hauts cris s'il te voulait plaire ?
—Franchement, il me plaît.... Mais vous vous faites illusion, il ne m'a pas dit un mot de galanterie.
—Je parierais que cela viendra.
—Vous croyez ?
—Et que tu serais marquise.... patientons.
—Longtemps ? demanda la jeune fille avec un sourire qui jeta mille éclairs dans le cœur de Paul Guérin et le fit tressaillir.
—Je te dirai cela dans trois semaines, en attendant, sois toujours aimable et belle.
—Je tâcherai.... Décidément, cet homme va me dévisager avec son regard de serpent ; quittons cette place, ma chère mère, votre savant m'étudie comme une médaille. Que je hais ces gens-là ! ils sont aussi bêtes qu'instruits.
La comtesse et sa fille se levèrent, et passèrent dans le grand salon. Paul Guérin les suivit après une courte hésitation.
Au moment où Corinne entrait au salon, on se mettait en place pour un cotillon, ce coup de grâce des bals qui, comme toute chose en ce monde, doivent avoir une fin ! Corinne, entraînée par son danseur, se trouva, par hasard, côte à côte avec le marquis d'Averos qui, s'occupant fort peu de sa danseuse, s'occupa beaucoup de sa voisine.
Paul Guérin s'accouda contre l'angle d'une fenêtre, et suivit Mlle de Moncal d'un regard enflammé.
A deux pas de cette fenêtre, le baron de Wachenheim se prélassait dans un fauteuil, ne quittant pas des yeux le jeune savant qui ne le voyait pas.
Le cotillon durait depuis près d'une heure. La persistante fixité du regard de Paul Guérin commença par troubler Corinne, et finit par l'effrayer. Cet homme demeurait debout et immobile devant elle, comme une figure de cire. Parfois ses yeux brillaient d'un éclat prodigieux, parfois sa bouche souriait d'un sourire extatique; son visage alors prenait une expression singulière, on eût dit un homme ivre d'opium, poursuivant un rêve enchanteur.
Les danseurs ne tardèrent pas à partager l'étonnement de Mlle de Moncal, et la comtesse son embarras et sa frayeur.
—On vous observe, dit tout bas le baron en secourant Paul Guérin par un pan de son habit, vous allez vous attirer une fâcheuse affaire. Allons-nous-en.
—Le bal est-il fini ? demanda Paul en faisant un haut-le-corps, comme s'il eût été frappé par une commotion électrique.
—Il est fini pour nous, partons.... Que diable regardez-vous là ?
—Je regarde la fée que vous m'avez montrée.
—Ah ! pardieu, la belle occupation ; vous la reverrez quand vous voudrez.
—Oui, n'est ce pas ?
—C'est un bonheur que vous partagerez avec tout Paris, qui la connaît.
—Avec tout Paris ?.... Ah !.... tant pis.
—Et pourquoi, s'il vous plaît ? Vous voilà bien égoïste.
—Il y a des joies qu'on voudrait goûter seul.
—Vous n'êtes pas maladroit.... Allons, partons-nous ? Je vais vous reconduire ; mes chevaux m'attendent depuis plus d'une heure, il faut en avoir pitié.... Venez ; chemin faisant vous m'apprendrez un peu d'histoire ; j'ai honte de ne pas savoir ce que c'était qu'Henri IV.
—Qu'elle est belle ! dit le savant.
—Hein, à qui en avez-vous ?
—A elle.
—Du diable si c'est clair ; de qui parlez-vous ?
—De mademoiselle de Moncal.
—Ah ! oui ; c'est une remarque qu'on a faite bien avant vous.... Où est votre chapeau ?
—N'allons-nous pas saluer ces dames avant de sortir ?
—Quelles dames ?
—La comtesse et sa fille.
—Mon cher monsieur, si les maîtres de maison recevaient les adieux de tous ceux qu'ils invitent, ils gagneraient une courbature à chacune de leurs soirées. Prenez votre chapeau et sauvons-nous.
—Cet homme qui lui parle sans cesse et qui lui rit au nez, est bien heureux ; il me fait mal.
—Ah çà, je vous trouve rare, et vous avez les nerfs par trop sensibles ; savez-vous quel est ce cavalier ?
—Non, mais je ne l'aime pas.
—Il est trop joyeux pour vous en vouloir, assurément.
—Qui est-ce donc ?
—C'est le marquis d'Averos, un Portugais, noble et millionnaire.
—Raison de plus pour qu'il me déplaise. Que me font son titre et ses millions, après tout ?
—A vous, rien ; mais à mademoiselle de Moncal, beaucoup.
—Plaît-il ?
—J'ai dit : à mademoiselle de Moncal, beaucoup.
—Et pourquoi ?
—Parce que, dans six semaines au plus tard, elle sera sa femme.
Paul Guérin laissa tomber sur le baron un regard terne et lourd.
—Ce n'est pas vrai ! s'écria-t-il assez haut pour être entendu de tout le salon. Et, se dirigeant à grands pas vers la porte de sortie, il la franchit tête nue, et descendit l'escalier en se tenant à la rampe pour ne pas trébucher.
Le vieux gentilhomme essuya, de son regard sardonique et de son sourire étrange, les regards et les sourires que lui adressaient tous les danseurs ; et pendant que le cotillon reprenait avec un nouvel entrain, il traversa le salon, se drapa dans le large manteau noir que lui présenta son chasseur, et, trouvant Paul Guérin sur le seuil de la porte cochère, il lui dit de ce son de voix aigu qui semblait sortir de ses entrailles :
—Vous me permettrez bien de vous jeter chez vous, mon cher ami, je crois qu'il pleut et vous n'avez pas de chapeau.... Kiffer, faites avancer.... Montez, mon cher M. Guérin, montez.
Le savant regarda le capitaine d'un œil effaré ; puis il tressaillit, et prit place dans la voiture qui partit au grand trot.
—Savez-vous que vous m'avez gravement insulté devant trente de mes amis dit le baron dès qu'il se fut bien accommodé dans son coin.
—Moi, monsieur ? dit Paul Guérin stupéfait.
—J'en ai grand'peur, répondit le capitaine.

(A continuer.)

BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir, 19 février 1872.

Il y a eu assez bonne demande d'argent, aujourd'hui, dans les banques, mais tous les bons billets ont été acceptés sans difficulté. Dans les rues, on escompte les billets qui ne passent pas en banque. Nous cotons encore les billets No 1, accompagnés d'excellentes garanties collatérales, à 10 à 11 pour cent par an, et ceux de second ordre à 12; les billets de commerce No 1 sans garanties collatérales à 10 à 12 les bons et ceux de second ordre à 12 à 15. Le papier hypothécaire est à 9 à 10 par an le No 1 et 12 le No 2.

L'or a ouvert à 109 7/8 à 119 1/8 à 110 1/8 contre 110 1/4 à New-York et a fermé à 110 à 110 1/8 contre 110 1/8 à New York. On a vendu [illegible] à 109 7/8, [illegible] à 109 7/8 à 110, [illegible] à 110, $6000 et 2500 à 110 1/8, $6000 à 110 1/8.—Dans l'argent, la seule transaction annoncée est de $500, en demi-piastres américaines, à 107 1/2.—Nous cotons les demi-piastres américaines à 107 1/2 à 108 1/2, les piastres mexicaines à 2 1/2 à 3 de prime sur l'or.

Dans le change étranger, les transactions ont encore été fortes, et, par suite des cours de l'or, de nouvelles plus favorables, les traites sterling ont haussé de 1/8 à 1/4 pour cent. Les opérations (annoncées) de sterling ont atteint le chiffre de 107,000 livres, dont 7500 connaissement à 119 7/8, 1500 et 6000 connaissement à 119, 1500 et 4000 clear et 3000 connaissement à 119 1/8, 5000 clear à 119 1/8 et 119 1/4, 1600, 2000, 2000 et 7000 clear No 1 à 119 1/4, 10,000 clear et 35,000 connaissement à 119 1/8 et clear à 119 1/4 à 119 3/8, 17,000 connaissement clear à 119 1/4 à 119 3/8, 1800 de banque à 120 1/4, 1000 de banque, à vue, à 120 3/4.—Les francs ont été recherchés, principalement par une maison de courtage. On ignore les détails des transactions. Nous cotons maintenant le sterling à 119 à 119 1/8 le bon connaissement, connaissement No 1 et clear à 120 à 120 1/4 le change de banque.

Malgré les ventes de coton, les offres de change américain n'ont guère augmenté, et les cours n'ont subi aucune variation positive. Les banques ont tiré sur New-York, à vue, pour remises, à 1/8 à 1/4 d'escompte. Les transactions comprennent [illegible] et [illegible] de banquiers, sur New-York, à vue, à [illegible] d'escompte, [illegible], [illegible] et [illegible] en change de commerce, [illegible], [illegible], $30,000, $50,000 de banque à 5/16, [illegible] change de commerce à 3/8, [illegible] sur New-York, à trois jours de vue, à 9/16.

On a vendu, samedi, sans l'annoncer, 50 actions de la banque des Citoyens (transfert aujourd'hui) à $139 ; 100 et 400 de la Compagnie de Levées de la Louisiane à $4 50 ; 50 de la Loterie de la Louisiane à $65 50. Aujourd'hui, 100, 100 [illegible] de la Compagnie de Levées à [illegible], [illegible] $3 87 1/2, 100 à $4 ; 20 de la Compagnie d'assurances de la Nlle-Orléans à $86 ; 30 de la Banque Nationale de l'Union à $97 ; 28 de la Banque Nationale de l'Etat à $80. On a refusé, aujourd'hui, $67 50 d'actions de la Loterie de la Louisiane.

On n'a pas annoncé de ventes de bons. $1,350 de mandats de l'Etat ont changé de mains à 71 1/2.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Lundi 19 février 1872.

COTON—Les ventes ont embrassé 17800 balles—ce qui est le montant le plus fort qui ait encore été vendu cette saison—prises à des prix qui ont montré une hausse irrégulière de 1/8 à 1/4 c. Nous haussons nos cotes en conséquence.

Nous reproduisons aussi les chiffres de l'Exchange, lesquels regardent les listes courantes de ses types, tandis que nos chiffres à nous regardent les listes en moyenne, les hauts chiffres pour le strict.

	Listes en moyenne	Chiffres de l'Exchange
Inférieur	— à —	—
Low ordinary	— à —	—
Ordinary	19 3/4 à 20 1/4	—
Good ordinary	21 — à 21 1/4	21 1/4
Low middling	21 3/4 à 22 —	21 3/4
Middling	22 1/4 à —	22 1/4
Strict Middling	22 1/2 à 22 3/4	—
Good middling	23 — à 23 1/4	23 —

ÉTAT DU COTON

Stock en mains le 1 sept. 1870, bal		95323
Arriv. dep. le dern. état	7555	
Arrivé précédemm	795606	803161
		898484
Expédié aujourd'hui	3191	
Expédié précédemment	606405	609596
Stock en mains &c		288888

FRET.—Les taux prennent de la raideur et il ne reste que peu de capacités pour Liverpool à 5/8d. Aujourd'hui un navire a été pris pour le port ci-dessus à raison de 5/8d, mais les capitaines des navires encore en disponibilité demandent 9/16d. Un navire a été pris pour Anvers à 1 1/16, un autre pour le même port à 1 1/4 c et un navire pour la Baltique, à raison de 5/8 d.

SUCRE—Les recettes sont faibles, la demande active et les prix fermes. Inférieur 6—à 7 1/4, commun 7 1/2 à 8 c, fair 8 1/4 à 8 1/2c, good fair 8 3/4 à 8 3/4c, fully fair 9—à 9 1/4, prime 9 1/2 à 10 c, strictement prime — c, qualité de choix 10 1/4 à 1—, bas seconds 8 1/4 c, bon seconds, 10 1/4 à 11 1/4 c, centrifuge 9 1/2 à 11, jaune clarifié 11 1/4 à 11 3/4 blanc 12 à 12 1/2 c la livre.

MÉLASSE—La mélasse continue à être rare et en demande et le marché est plus ferme; les ventes d'aujourd'hui ont eu lieu comme suit 25 à 45 c pour la commune, 52 c pour la centrifuge, 52 pour la prime, et 50c, 55c, 58c, 70 c et 75 c pour les fonds de citerne.

FARINE—Le marché est presque dépourvu de farines et on s'attend à n'en pas voir arriver de forts lots pendant quelques jours encore. Le medium et les grades encore plus élevés sont rares et en demande, mais les grades les plus bas, la commune et la fine sont invendables.

Il s'est vendu aujourd'hui 200 barils de l'article, dont 1000, en lots à $7 pour superfine, 60 à 7 62 1/2 pour la double extra et $8 25 pour la triple extra, 50 de superfine $7, 200 de double extra à $7 75, 50 et 300 de $8 do à 8 et 250 de triple extra à $8 12 1/2.

MAÏS—Les stocks de l'article sont ronds et les prix en ont baissé de près de 10 c le boisseau. Il s'est fait des Ventes de 3500 s. dont 5000 de blanc et mélangé. 1000 et 1500 de blanc et jaune à 75 c le boisseau.

AVOINE—Stock rond et bonne demande à peu près aux prix antérieurs ; vente de 1000 sacs, dont 150 de léger à 60 c, 300 de choix de Galena à 62 c, 500 de choix à 63 c, et 100 de noire à 63 c le boisseau.

SON—Rare et est coté à $1 75 les cent livres.

FOIN—Stock rond et demande modérée, vente de 30 balles de la qualité de choix à $34 le tonneau.

PORC—Rare et le peu qui se trouve en mains est tenu par les commerçants à $6 50 le baril.

BACON—On en attend de plus forts envois et le marché est calme. 5 barriques de côtes désossées vendues au dépôt du railroad 10 do au débarcadère à 10 c la livre, 10 barriques de cotés clear ribbed, en magasin à 8 1/2 c la livre. Les épaules sont cotées à 7 c, et les cotés clear ribbed 8 1/4 c la livre.

JAMBONS—Stock faible et bonne demande. Vente de 20 tierçons de jambons curés au sucre à 13 1/4 c la livre.

SAINDOUX—Le marché est calme et le stock faible. Vente de 30 tierçons de refined mess vendus à 10 1/4 c la livre. L'article en tierçons est coté à 9 1/4 c pour les packers et 9 1/2 à 10c pour le raffiné ; en barillets 10 1/2 à 11 c la livre.

BREAKFAST BACON—Rare et commandé 12 1/2 à 12 c la livre. Vente de 12 caisses de New York à 11 3/4 c la livre.

VIANDE SALÉE ASSEC—Il n'y en a pas en premières mains. Les commerçants vendent en détail à 6 1/4 c la livre.

RIZ DE LA LOUISIANE—Calme et le stock en mains est fort. Le fair est coté à 8 1/4 à 8 1/4 c, prime 9 c, le choix de la Caroline se place à 9c, Rangoon 7 à 7 1/4 c.

CAFÉ—Il n'y a pas de stock en premières mains. Les commerçants en ont vendu 14,000 sacs. Le marché est calme, mais ferme.

Nous cotons le prime 21 1/2 à 22—c, droits payés en or, bon 21—à 21 1/4c, fair 20 1/4 à 21 c, ordinaire 20 c la livre.

Le chargement du M. W. Smith et celui du Meringues, faisant ensemble 7,800 sacs, devant arriver.

[illegible]—Le marché est presque dépourvu [illegible]. Le Western réserve [illegible] factory de choix 17 1/4 à 18 New [illegible] 17 et English dairy 16 c à livre.

[illegible]—Les pommes de terre [illegible] [illegible] à $3 00 [illegible] [illegible] le baril.

Volaille

VOLAILLE—Les poules se vendent sur la levée à $5 à $6 50 la douzaine les vieilles de $12 à $6 pour les jeunes, les canards $4 à $6, les oies $7 à $8 les les dindes [illegible].

ŒUFS—Les œufs de l'Ouest se vendent 40 à 45 cts la douzaine.

BEURRE—Stock faible et bonne demande à $11 à 12 le baril pour celui du Texas. Le beurre de l'Ouest commande de 16 à 18. Le marché manque de celui du Nord. Coté à 13 à 17.

[illegible]—Bonne demande et stock modéré; tendance à la hausse. le No 1 commande $14 à $16 No 2 $10 à 11; No 3 $8 à 9 ; No 1 kits $1 65.

[illegible]—Le marché est dépourvu demande de boucauts pour le sucre et de barils à mélasse à cause avec la saison. Les barils à mélasse se vendent lestement à $1 70 les demi barils $1 25 chaque. Le stock de perches et les douves est rond et peu de demande. Les vertes commandent $20 la m de perches pour baril et [illegible] [illegible]. Les perches douves pour barils valent $16, pour boucauts $30 le millier.

SUIF—Calme et stock faible et coté à 9 9 1/4 c la livre.

[illegible]—Stock plus rond et moins de demande. L'assortiment est coté à [illegible] à 4 1/2 c, [illegible] du pays 5 1/2 à 6c, [illegible] ramassé et emballé en ville 6 1/4 à 7c la livre.

GRAINES DE COTON—En demande et commande $12 le tonneau quand les sacs sont fournis par des facteurs et $14 le tonneau en sacs fournis par les planteurs et $16 le tonneau de graines en sacs.

PIEDS DE COCHON—Les pieds marinés en barillets se vendent à $1 50 demi baril et $5 le baril.

Marché aux Bestiaux.

Nouvelle-Orléans, 20 février 1872

Arrivés, hier—[illegible] bœufs de l'Ouest, 222 bœufs du Texas, 118 veaux et veaux d'un an, 163 cochons, 400 moutons, 14 vaches à lait.

Vendu—[illegible] bœufs de l'Ouest, 182 bœufs du Texas, 47 veaux et veaux d'un an, 126 moutons, 3 vaches à lait.

A vendre—187 bœufs de l'Ouest, 230 bœufs du Texas, 321 veaux et veaux d'un an, 464 cochons, 1135 moutons, 26 vaches à lait.

[illegible price table]

AMUSEMENTS.

THÉATRE DE L'OPÉRA.

[illegible] Directeur

MARDI, [illegible] février 1872,

Les Diamants de la Couronne,

Opéra en 3 actes d'Auber.

[illegible]

La Juive,

Opéra en 5 actes.

Académie de Musique.

ATTRACTION EXTRAORDINAIRE !
La Troupe d'Opéra Bouffe français, de MLLE AIMÉE.
Les représentations commenceront LUNDI, 26 février.

Académie de Musique.

Durant une semaine seulement, en commençant

Dimanche soir, 18 Février,
Le [illegible] JOHNNY ALLEN,
[illegible] LITTLE MAC,
La belle Mlle ALICE HARRISON, artiste [illegible],
Et la Grande Troupe [illegible], dans le mélodrame à 5 tableaux
SCHNEIDER,
ou [illegible].
Lundi, [illegible]—L'OPÉRA BOUFFE D'AIMÉE.
Les portes seront ouvertes à 7 heures, et le spectacle commencera à 8 heures.

CIRQUE MONSTRE AU PAVILLON DE PARIS,

—DE—

DAN RICE.

Représentation de Jour et de Nuit, les jours suivants :
CARROLLTON—Mardi, 20 février.
CLAY SQUARE (Quatrième District)—Mercredi, 21 février.
Encoignure des rues MAGASINS et FIRST—Jeudi et Vendredi, 22 et 23 février.
REPRÉSENTATION DE MATINÉE—A MIDI.
REPRÉSENTATION DU SOIR—A 7 heures et [illegible].
Prix d'entrée—75 cents; [illegible].

COUVENT [illegible]

FOIRE

[illegible]

GRAND PANORAMA,

243..........RUE POYDRAS..........243

[illegible]

PIANOS.

J. A. PERIER.

PIANOS ET HARMONIUMS,

93..........ROYALE..........93

CONCURRENCE IMPOSSIBLE.

La maison J. A. PERIER vient de recevoir un choix considérable de PIANOS des meilleurs facteurs de Paris, tels que les célèbres pianos de Pleyel, Wolf & Co. [illegible] [illegible] & Co., et les Harmoniums exceptionnels de la maison A. Debain [illegible]. LA MAISON PERIER vendra ces instruments depuis $300, et au-dessus.
Accords, réparations et échanges de pianos, [illegible] au No 93, rue Royale, même maison.

Musique. Pianos.

GRAND RABAIS.

M. ELIE,

16..........RUE ROYALE..........16

A toujours en magasin un grand assortiment de pianos des meilleurs facteurs français, Pleyel et autres, d'instruments de musique, cordes, etc., ainsi qu'un grand choix de musique. Accord et réparation de pianos.
Prix très réduits.

Pianos, Pianos,

—ET—

Instruments de Musique.

CHARPAUX & LOUBERE

9 ——Rue Royale—— 9

IMPORTATEURS DE PIANOS des plus célèbres manufactures de France et des Etats-Unis, tels que :
FAIVRE, JELMINI BOSS,
[illegible]
PLEYEL, ERARD, [illegible], HAZELTON, BA-LENBERG et VAUPEL, etc., etc.

Dépôt de Fusils

—ET—

D'ARTICLES DE PECHE.

F. CHARLEVILLE.

[illegible]

Le Docteur J. B. PERIER.

CABINET—No [illegible] de la rue [illegible], près Lafayette.

AYANT une expérience de plus de vingt ans dans le traitement des maladies secrètes, garantit maintenant une guérison parfaite en peu de jours [illegible].

DR. H. DE CARL,

346, Main Street, Buffalo, New-York,

qui traite spécialement les maladies chroniques, s'est établi d'une manière permanente, au No 199 de la rue St-Charles, au "Home Lodging House," presque en face du Théâtre St-Charles, à la Nouvelle-Orléans, Lne.

(Extrait du "Buffalo Express" du 3 juin 1866.)

UNE VISITE.—Nous avons visité, il y a peu jours, l'Institut Médical du Dr. H. de Carl, au No 346, Main Street. Le Docteur habitait jadis New-York ; il est bien connu ici. Il a fait admirablement installer ses appartements ; il a une chambre de réception, d'une chambre à bain, d'une salle de chirurgie, etc. [illegible]
DR. H. DE CARL,
No 199 de la rue St-Charles, Nlle-Orléans, Lne.
Heures de consultations, de 7 heures du matin à 9 heures et demie du soir.

Médicaments

Le Charlatan mis de côté.

BANDES HERNIAIRES ET SUPPORTS DE L'ABDOMEN,

AVEC OU SANS SUPPORT DE L'UTERUS
(POUR LA CHUTE DE LA MATRICE)
Patentés le 7 septembre 1869 et le 27 juin 1871.

LES deux sont sans RESSORTS, sans les BANDES DE DOS ou les HORRIBLES BANDES DE CUISSES. Seule fabrique des BANDAGES GALVANIQUES, patentés du Dr. M. SEUPPERT pour la GUÉRISON RADICALE DES HERNIES.

Ces Appareils sont sans égaux en Amérique ou en Europe.

Des DIPLOMES, des MEDAILLES en OR et en ARGENT leur ont été décernés aux Foires d'Etat du Mississippi, de la Louisiane et du Texas, en 1871.
Fabrique de toute espèce d'instruments pour difformités humaines.
SPILLMANN,
93..........Rue Baronne..........93
Nouvelle-Orléans.
Il se charge de la fabrication et de la pose des appareils.

PRÉPARATION D'AYER,

—QUI REND A LA CHEVELURE—

SA FORCE ET SA COULEUR NATURELLES.

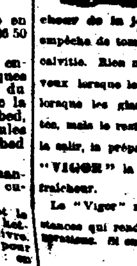

C'est une préparation qui est à la fois agréable, saine et efficace. Elle rend bientôt aux cheveux pâles ou gris leur couleur primitive, le brillant et la fraîcheur de la jeunesse. Elle les épaissit, les empêche de tomber et, quelquefois, prévient la calvitie. Rien ne peut faire repousser les cheveux lorsque les follicules sont détruites, ou lorsque les glandes sont atrophiées ou détruites, mais le reste peut être sauvé. Au lieu de le salir, la préparation connue sous le nom de "VIGOR" le tient propre et en conserve la fraîcheur.

Le "Vigor" ne contient aucune de ces substances qui rendent dangereuses certaines préparations. Si on n'en veut que pour

La Coiffure,

on ne saurait rien trouver de mieux. [illegible]

Fabriqué par le
Dr J. C. AYER & Co.,
Chimistes,
A. Lowell, Mass.
Prix..........$1 00.

Ayez l'Œil sur vos Enfants.

LE GRAND REMÈDE !

[illegible]

Costumes, Masques et Dominos.

PREMIER PRIX.

Mme ALABAU,

91..........Rue Canal..........91

(Entre les rues Bourbon et Dauphine.)

ANNONCE à sa nombreuse clientèle [illegible] COSTUMES, MASQUES et des DOMINOS [illegible].

Mme BOUMARD,

Médaille d'Or et d'Argent,

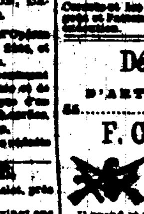

[illegible]

LE LOOQUET-LEROY,

Institution Collégiale de la Nlle-Orléans,
No 236 rue du Camp,
Entre les rues Calliope et Poeyfarre.

L'ANNÉE Scolaire de cette Institution commencera le LUNDI, 18 septembre, dans le vaste local et dessins [illegible].
J. B. LOOQUET-LEROY, Directeur.

E. DÉCHAMPS,

No 20, de la rue St-Louis, Nlle-Orléans.

—Importateur de—

EAUX-DE-VIE et VINS français,
CORDIAUX, ABSINTHE SUISSE, KIRSCH,
FRUITS A L'EAU-DE-VIE, FRUITS AU JUS,
LIQUEURS DU PAYS, &c.
Seul agent, aux Etats-Unis, pour la vente à CÉLÈBRE AMER DES PYRÉNÉES.

G. W. DUNBAR & SON,

et 14...RUE ST-LOUIS...10, 12 et
NOUVELLE-ORLÉANS,
IMPORTATEURS ET MARCHANDS
de toute espèce de
LIQUEURS FRANÇAISES,
ANISETTE, CURACAO, MARASCHINO
FIGUES DE LA LOUISIANE
FABRICANTS DE SIROPS DE FRUITS
qui remportent les prix.

Sucres, Mélasses et Sirops.

SUCRES RAFFINÉS—[illegible]
A. THOMSON & Co.,
No 46 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP—"Golden Syrup" [illegible]
A. THOMSON & CO.

SIROP ET MÉLASSE RAFFINÉS—[illegible]
A. THOMSON & CO.

MÉLASSE DE LA LOUISIANE—[illegible]
A. THOMSON & CO.

SUCRE CLARIFIÉ—[illegible]
A. THOMSON & CO.

SUCRE DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de Sucre d'habitation en boucauts et barils.
A. THOMSON & CO.

SUCRES ÉTRANGERS—de Cuba, de Manille, et de Porto-Rico, en boucauts et en caisses.
A. THOMSON & CO.,
No 46 de la rue Tchoupitoulas.

N. O. GOLD PEN FACTORY,

16 — Commercial Place — 16

PORTE-PLUMES et CRAYONS aux prix de fabrique.
362 PLUMES. Les pointes les plus fines du monde. PLUMES à fontaine. PLUMES pour dames. PORTE-PLUMES en or.
Nouvelles POINTES faites aux plumes pour 50 cts et 75 cts.

LA MACHINE BABCOCK

POUR ÉTEINDRE LES INCENDIES.

[illegible]

R. HUBERWALD,

[illegible]

LOTERIE.

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

[illegible]

EAUX-DE-VIE DE COGNAC

—ET—

CHAMPAGNE.

[illegible]

La Machine à coudre

—DE—

GROVER & BAKER

[illegible]

Aux Constitutions.

JOHN T. DUFOUR,

[illegible]

SIEWERD & KIP.

(PERSEVERANCE RICE MILL)

MOULIN A RIZ,

Nos 12 et 14 de la rue des Champs-Elysées, Troisième District, NOUVELLE-ORLÉANS.

[illegible]

PELICAN EXCHANGE,

COIN ST-CHARLES ET PERDIDO,
Vis-à-vis de l'Académie de Musique.

[illegible]
JOHN KURTZMANN.

JULIUS LOEFFLER,

RUE ROYALE.

[illegible]

CASSIDY & MILLER,

No 100 de la rue St-Charles, Nlle-Orléans.

[illegible]

Fonderie Phénix, &c.

Fonderie et Fabrique de Bouilloires D'ARMSTRONG,

Au coin des rues Erato et Fouché,
(ci-devant rue de la Vieille-Levée.)
W. J. J. ARMSTRONG..........Directeur.

MACHINES A VAPEUR, MOULINS A SUCRE, MACHINES A DÉGRAINER, MOULINS A SCIE, etc.

FONDERIE SHAKESPEARE,

RUE GIROD,
Entre les rues Baronne et Dryades,
Nlle-Orléans.
JOS. A. SHAKESPEARE,
A. SMITH, S. SWOOP,
SHAKESPEARE, SMITH & CO.,
—Successeurs de—
GEDDES, SHAKESPEARE & CO.,

FONDERIE DE LEEDS.

An coin des rues Delord et Delaborde.

[illegible]

Restaurant Cosmopolitain.

[illegible]

DIVERS.

[illegible]

ALEX. BONNEVAL.

J. L. DELERY, Caissier.

J. V. CHARRY, secrétaire.

TEUTONIA

Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans.

Le Bureau de cette Compagnie est au No 112 de la rue Gravier, près Camp.
Assure contre les risques d'Incendie, de Rivière et de Mer, aux taux les plus bas.
Capital..........$1,000,000

Metropolitan Loan and Savings Bank.

(BANQUE DE PRÊTS ET D'ÉPARGNES.)
..........RUE DU CAMP..........
(Au-dessus de Clay Statue.)
GEORGE H. BRAUGHN, Président.
[illegible], Vice-Président.
T. D. VAN HORN, Caissier.

CETTE BANQUE PAIE UN INTÉRÊT SUR LES DÉPOTS [illegible].

Compagnie Union du Télégraphe de l'Ouest.

[illegible]

D. FLANNERY, Surintendant.

$60 et $65.

MACHINE A COUDRE

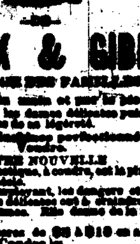

WILCOX & GIBBS,

A L'USAGE DES FAMILLES.

LA seule dont les dames délicates puissent se servir à cause de sa légèreté.

NOTRE NOUVELLE

MACHINE [illegible], à coudre, est la plus simple de [illegible].
[illegible]
Un grand assortiment de COSTUMES FAITS, pour dames—à des prix modérés.

M. S. Hedrick,

Propriétaire,
du No 166 de la rue du Canal.
Nlle-Orléans.

SEULE AGENCE

DE LA CÉLÈBRE MARQUE DE
Martini Sola & Co.

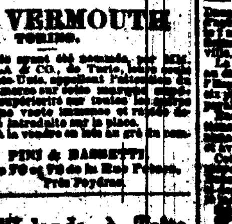

VINO VERMOUTH

TORINO.

[illegible]
PINI & BASSETTI,
Nos 70 et 72 de la Rue Poeyfarre
Près Poydras.

Feutre d'Irlande à Toits.

[illegible]

PLUSIEURS PRIX ET MÉDAILLES.

DE D. ANDERSON & SON,

[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

[illegible]

C. S. SAUVINET,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

L'ASSOCIATION D'ASSURANCE MUTUELLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS vs E. J. BERKERY.

[illegible]

C. S. SAUVINET,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

NICHOLAS BARBERO vs La Veuve ANGELINA VARNER.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—[illegible]

C. S. SAUVINET,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

NICHOLAS [illegible] vs. CONSTANT A. HEARING.

CINQUIÈME Cour de District pour la paroisse d'Orléans—[illegible]

C. S. SAUVINET,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

ROBERT R. SEWALL vs EDMUND M. IVENS & CO. et EDMUND M. IVENS.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—[illegible]

C. S. SAUVINET,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

Jules A. FLORAT vs Charles O. HARDY.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—[illegible]

C. S. SAUVINET,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

M. BOODLEE vs ISAAC BAAR.

SEPTIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—[illegible]

C. S. SAUVINET,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

LAFITTE, DUFILHO & CO. vs. E. HARRIS.

QUATRIÈME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—[illegible]

C. S. SAUVINET,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

A. Reichard & Co., vs L. Eichelberger

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—[illegible]

C. S. SAUVINET,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

LA VEUVE GERTRUDE HOEHN vs. ANTOINE D. MOLINARI.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 23,[illegible]—En vertu d'un bref de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le SAMEDI, [illegible] [illegible] 1872, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

[illegible]

C. S. SAUVINET,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

THOS E. BRADY, LIQ. vs. JOHN W. TOBIN & S. P. WORK.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—[illegible]

C. S. SAUVINET,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

VENTES A L'ENCAN.

AUX CAPITALISTES.

[illegible]

Valcour Aime,

Le Vendredi, 23 Février 1872.

[illegible]

PAR M. BARNETT

MAURICE BARNETT, ENCANTEUR—Bureau No 60 rue St Louis, en face l'Hôtel St-Louis, entre Royale et Chartres.

VINGT-DEUXIÈME ÉTAT ANNUEL

—DE LA—

Compagnie Crescent d'Assurance Mutuelle.

[illegible]

THOS. A. ADAMS, Président.
Henry V. Ogden, Secrétaire.

PAROISSE D'ORLÉANS,
Ville de la Nouvelle-Orléans.
W. V. EVANS,
Deuxième Juge de Paix.

THOS. A. ADAMS, Président.
SAML. B. NEWMAN, Vice-Président.

C. T. Buddecke,	J. J. Gerrard,
Saml. B. Newman,	R. R. Summers,
John Phelps,	R. Newman,
S. H. Kennedy,	F. N. Strong,
G. F. Paige,	Victor Meyer
A. G. Geer,	Jos. Bowling

A. Thomson.

Liste des Lettres Françaises, Italiennes et Espagnoles restant au bureau de la Poste, le 18 février 1872.

OUVERT DE DIMANCHE DE 9 A 10 1/2 HEURES A. M. ET DE 12 A 2 HEURES P. M.

	A
Abadie Justin	Albite Giovanni
	B
Betancourt Rosario, Bonagura Gennaro, Bur Mr	Berner Mme, Bouamsa Adon, Borelli Giacomo
	C
Chagny Mme Vve, Corbel Joseph, Corbeira J C J, Cocchi David, Camenisch Nicolo	Casabonne Mr, Chenaux Edouard, Cletand Caroline, Coudel Adelaide Mme, Chassan Mr
	D
Duval Emile, Donovan Auguste, D'Adam Giuseppe	De Lamorinere Mr, Durand Eugene, Di Antonio Pasquale
	F
Fernandez Jose	Favaloro Giuseppe e Gio
	G
Gombo Jn, Gros J, Gomez P, Gurini Giorgio	Gonzales y Pereda M, Gouhel Edouard, Gourbeau Hippolyte, Guillaume Mme
	I
Isnandon Mme	
	L
Landini Eugenio, Lavrencon Germain, Leblond Mme, Lavallée Joseph	Laurent Alphonse, Lo Caiel Giovanni, Lloyd Salvador
	M
Mariany Ch, Manheim Julie Dine, Manay Francis, Menoche Giuseppe	Martin Louis, Mele Agostin, Mossi Lovi D
	N
Netin Mr	
	P
Pianché Henry, Pisno y Salvat Juan, Palmisano Pasquale	Pelad Agostino, Piquan Hippolyte, Pettit Cecile Mme
	R
Reynaud Louis, Rodriguez J, Rochoux M	Rizzi Constantine, Rousseau Jean B
	S
Sbarbaro & Cie, Sen, Salvador, Sabal Mlle	St. Amand & St. Cyr, Sanzone Maria Antonio
	T
Taranto Bartolomeo, Touzeradec Mr	Thibaut Mr, Tommasi Domenico
	V
Valdes Genevieve, Valdes Jose F, Vales Manuel	Vitali Bartolo, Villemain Leon
	Z
Zunola Angelo	

C. W. LOWELL,
Maître de Poste.

PAR VINCENT & CO

Vente à crédit.

VENTE DE PRINTEMPS, DE Marchandises sèches importées et américaines.

[illegible]

PAR O. VALETON

Riz! Riz! Riz!

Pour le compte de qui il appartiendra.

PAR O. VALETON, encanteur.—MARDI, 20 février, à 10 heures du matin, il sera vendu, à l'entrepôt Montgomery, rue Fulton, entre Julia et St-Joseph—

[illegible]

Conditions—Comptant.

PAR S. GUINAULT

Vacherie.

PAR S. GUINAULT, encanteur.—Bureau [illegible]—LUNDI, 26 février 1872, il sera vendu [illegible].
La vacherie de M. Pierre Merres, comprenant :

[illegible]

PAR N. VIGNIE.

Meubles, Meubles.

PAR N. VIGNIE, encanteur.—MARDI, 20 février, à 10 heures du matin, il sera vendu, à sa salle d'encan, No 125 rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse—
Un assortiment général de MEUBLES neufs et de seconde main, comprenant : [illegible]
Conditions—comptant.

PAR EUGENE TOURNÉ

21 Caisses Faïence, en débarquement du brick Royal Arch.

PAR EUGENE TOURNÉ, encanteur de E. Turpin—JEUDI, 22 février 1872, à 11 heures A. M., il sera vendu au Warehouse No 22, rue St-Louis—
21 caisses faïence assortie, en lots, à la convenance des marchands.
Conditions—Comptant.

VENTE PAR CATALOGUE.

De Vins Rouges et Blancs, Cognac, Kirsch, Fruits à l'Eau-de-Vie, Gin, Liqueurs, Schnapps, etc., etc.

PAR EUGENE TOURNÉ—MERCREDI, 21 février 1872, à 10 1/2 heures A. M., il sera vendu à l'encan, au magasin des importateurs MM. CAZEAUX & VERGNOLE, No 73, rue Vieille-Levée.

[illegible]

PAR E. M. MONTGOMERY.

Meubles, Meubles, Meubles.

PAR E. M. MONTGOMERY.—Il sera vendu, MARDI, 20 février, à 11 heures, à la salle d'encan No 6 de la rue du Camp—
Un assortiment général de meubles.
—TELS QUE—
[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

Dix-septième Etat Annuel.

CONFORMÉMENT aux requisitions de la Charte, la Compagnie publie l'état suivant des affaires :

[illegible]

CHAS. BRIGGS, Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans—Assermenté et signé pardevant moi, ce 22 mai 1871.
P. CHAS. CUVELLIER,
Notaire Public.

CHAS. BRIGGS, Président,
ANT. CARRIERE, Vice-Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des MARCHANDS

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

No. 104 DE LA RUE DU CANAL.

DIX-SEPTIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux dispositions de la Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

[illegible]

F. DOUSSONY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, [illegible] 1871.
[illegible]

—DIRECTEURS—

[illegible]

PAR HOFFMAN MARKS & CO

275 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.
—EGALEMENT—
300 lots linge—Articles de ch[illegible].

PAR HOFFMAN, MARKS & CO.—A. LEVY, encanteur—Bureau, No 20 rue de Chartres—MARDI 20 février à 10 heures du matin, il sera vendu—
[illegible]
Conditions à la vente.

PAR D. E. MORPHY.

Farine! Farine! Farine!

PAR D. E. MORPHY—A. E. Morphy, encanteur—Il sera vendu, MARDI, 20 février 1872, à 10 heures du matin, pour le compte de qui il appartiendra, sur la Levée, au pied de la rue Gravier—
[illegible] barils farine.
Conditions—Comptant.

Terrain améliore dans le Quatrième District.

PAR D. E. MORPHY.—A. E. Morphy, encanteur.—Il sera vendu, [illegible], SAMEDI, 24 février 1872, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane—
[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle

—DE LA—

Nouvelle-Orléans,

Au coin des rues Canal et Camp.

DOUZIÈME ÉTAT ANNUEL, 1872.

CONFORMÉMENT aux requisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant :

PRIMES DE L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1871 :

[illegible]

L'état qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.
J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 12 janvier A. D. 1872.
P. CHS. CUVELLIER,
Notaire Public.

A une réunion des Directeurs, le 11 janvier 1872, il a été résolu de déclarer le dividende suivant [illegible].

—DIRECTEURS—

Geo. Urquhart,	M. Payre,
C. T. Dugazon,	Placide Forstall,
G. W. Babcock,	Aug. Reichard,
T. Reilly, Blanchard,	E. Miltenberger,
A. Schreiber,	T. N. Delachaise,
Chas. Laffitte,	J. Vegas.

Compagnie Lafayette d'Assurance

—DE LA—

Nouvelle-Orléans,

CONTRE L'INCENDIE.

CONFORMÉMENT aux requisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant :

Montant brut des primes sur les risques dans l'année expirée le 31 décembre 1871, y compris les primes non expirées de 1870..........

[illegible]

KASPAR AUCH, Président.
LOUIS MATHIS, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce dix-septième jour de janvier 1872.
CHARLES A. MEYERS,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans, Lne.

Le 16 janvier 1872, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende de CENT POUR CENT sur le montant payé, [illegible] qui sera porté au crédit des billets d'actions de quatre-vingt-dix pour cent, des actionnaires.

KASPAR AUCH,
Président.
LOUIS MATHIS,
Secrétaire.

A l'élection annuelle, qui a eu lieu le [illegible], les messieurs dont les noms suivent ont été élus pour l'année :

Kaspar Auch,	John F. Krone,
Louis Mathis,	J. H. Keller,
Louis Fuentes,	Dr. F. H. Wood,
O. F. Thielemann,	R. E. Schoene,
John Purcell,	Henry Wenzel, Jr.,
J. H. Horton,	August Bernard,
Philipp Drisen,	W. B. Fish,
Robert Jackson,	Chas. Kummel,
E. B. Burton,	Florence Pfister,
Alfred Shaw,	Henry Rise,
Christian Marks,	E. R. Chevalley,
L. L. Levy,	J. M. G. Parker.

Et, à une réunion des Directeurs, le 18 du courant, M. KASPAR AUCH a été réélu Président, M. ROBERT JACKSON, Vice-Président, M. JOHN PURCELL, Inspecteur, et M. LOUIS MATHIS, Secrétaire.
LOUIS MATHIS,
Secrétaire.

The People's Insurance Company OF NEW ORLEANS.
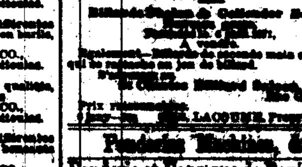
[illegible]